



**Rapport annuel 2022 sur l'état
d'avancement de l'Opération de
Développement Rural**

MARS 2023

ANNEXE 1 : SITUATION GENERALE DE L'OPERATION

Tableau des projets réalisés

La commune n'est pas encore concernée

Priorité du PCDR	Numéro projet	Intitulé du projet	Montant du projet à 100% *	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Commentaires

* sur base du décompte final si en Convention, de la fiche projet sinon

Tableau des projets en cours, en attente, abandonnés

Stade de réalisation: **R**= Réalisé, **EC**= En cours, **AT**= En attente, **Ab** = Abandonné

Priorité du PCDR	Numéro projet	R	E C	A T	A b	Intitulé du projet	Montant du projet à subsidier	Pouvoir(s) subsidiant(s)	Stade d'avancement du projet
1	1.1		E C			« Continuer les aménagements du centre urbain de Sivry (Grand'Place) et valoriser les entrées de villages » Il s'agirait de la phase III de l'aménagement du centre qui comprend l'aménagement du square face à l'église	Coeur de village pour 500 000 € plus PIC-PIMACI pour plus de 350 000 €		22/08/22 : CLDR : échanges et réflexions des membres après présentation de l'esquisse « Réaménagement de la Grand'Place de Sivry » réalisée par IGRETEC à introduire dans le cadre de l'appel à projets « Cœur de village » a été rentré pour le 15/09/22. Ce projet « Cœur de Village » pour le quartier du parc de l'église de Sivry et ses alentours a été retenu par le GW avec obtention future de 500 000 € de subsides 2 tronçons de l'aménagement de la Grand'Place prévus via le PIC-PIMACI : - Eglise vers carrefour cimetière - Eglise vers rond-point
1	1.2			AT		Aménagement de la jonction entre l'Hôtel de Ville et le Centre culturel de Sivry	420.838	SPW DGO1 SPW DGO2 SPW DGO3	Problème d'expropriation du terrain toujours d'actualité

1	1.3		E C		Aménager une liaison lente entre le centre de Sivry-Rance et l'ancienne gare	1.373.000	SPW DGO1 SPW DGO2 SPW DGO3	Piste cyclable entre centre Sivry et N 53 en cours de réalisation Une partie du tronçon mise dans le PIC-PIMACI 1er tronçon :Gare de Sivry-Voies de Renlies: début de travaux prévu en mars-avril 23 (Entreprise Pirlot) approuvé dans le PIC 2 ^{ème} tronçon : Voies de Renlies – entrée du village (SPAR) : approuvé dans le cadre du PIC-PIMACI Travaux reportés à la prochaine législature 3 ^{ème} tronçon : entrée du village (SPAR) – Centre de Sivry : Dossier rentré dans le cadre du Plan Wallonie Cyclable, non retenu par le Ministre Henry Voir aussi « Initiatives nouvelles » infra.
1	1.4	R			Créer une infrastructure de franchissement sécurisée pour la traversée de la RN53 pour les usagers lents	inconnu	SPW DGO1	Projet planifié par la SPW-DGO1 qui a été interpellée. Prévu et réalisé une 3 ^{ème} bande sur la N53 + ralentissement. Réunion de travail avec le SPW MI a eu lieu : - 1 ^{ère} phase : éclairage spécifique au sol pour le rond-point - 2 ^{ème} phase : réaménagement par le SPW pour la sécurisation et mise en valeur y compris la partie communale Sivry-Rance. - La sécurisation du franchissement a été réalisée par l'entreprise Delid
1	1.5		E C		Aménager et valoriser le cœur du village et entrées de Grandrieu	827.000	SPW DGO1 SPW DGO3	Voir lot 3 Entrée venant de France : aménagement de l'îlot central + signalétique : FAIT Attention particulière du SPW à la sécurisation devant la Maison de village de Grandrieu Entrée venant de Leugnies Un radar répressif sera placé sur le tronçon
1	1.6		E C		Transformer la salle communale de Grandrieu en Maison de Village et	921.000	SPW DGO3 / DR	AVENANT 2022 A LA CONVENTION-REALISATION du 14 juin 2021-A SIGNEE le 28.07.22 par le Ministre Henry (pour C).

					aménager ses abords.			Tellier) Travaux de démolition en cours et presque finalisés depuis le 23.01.2023
2.	2.1		AT		Restauration et valorisation de la forge de Sivry	Inconnu	FWB	Une partie de l'équipement a été recasée dans un garage du Centre Culturel, l'autre partie dans un garage de l'Espace Nature de la Botte du Hainaut.
2	2.2		E C		Répertorier, classer et mettre en valeur le petit patrimoine	10.000€ pour recensement	SPW/DGO4/PPPW	Rénovation des Chapelles Saint Roch à Sivry, du Calvaire Montbliart, des Canons à Rance + arbre remarquable Vitraux de l'église à Grandrieu rénovés Rénovation du Calvaire de Sautin en cours La commune a répondu à l'appel à projet PPPW du Ministre Collin (Groupe Petit Patrimoine impliqué) Recensement du PPPW effectué, brochure éditée (réalisation par l'Office du Tourisme et un groupe de bénévoles), avec emploi partagé + conférence de presse Un inventaire du Petit Patrimoine dans les cimetières (tombes à intérêt architectural, historique a été réalisé). Fiches techniques à réaliser Dossier rentré – cadre des Journées du patrimoine - pour la rénovation des vitraux de l'église de Sivry
2	2.3		E C		Réaménager et gérer les points d'eau publics	Inconnu	SPW DGO3	Un règlement communal a été voté en Conseil communal le 04/02/2016 réglementant les prises d'eau et accès Ordonnance de Police, panneau de règlement Réflexion en cours sur la possibilité d'installer une carte à pompe pour tenter de réguler l'afflux de personnes étrangères à l'entité. Dans le cadre du Contrat de Rivière Sambre et affluents, réflexion sur l'idée d'idée de modifier les points de pompage (à pomper des étangs, moins dommageables aux rivières) Réflexion menée sur un des points d'eau qui

							concerne la jonction entre Montbliart et la Commune de Chimay (ruisseau de l'Eau d'Eppe). Une intervention de la Commune de Chimay serait souhaitable pour réparer la voûte (pont en très mauvais état) qui n'est pas stable. La solution serait le déplacement du système de pompage du Ry de Fromont vers l'Eau d'Eppe. Une contact avec l'Echevin des Travaux de Chimay concernant le point d'eau à Montbliart a eu lieu.
2	2.4	E C		Mettre en valeur le réseau de ruelles et de sentiers dans toute l'entité	Inconnu	SPW DGO1 SPW DGO2 SPW DGO3 SPW DGO4 SPW DGO5	Voir aussi 2.5 Réouverture opportune des sentiers disparus et entretien chaque année La Commune est toujours au Tribunal pour l'un des sentiers que s'est approprié un fermier. Nommer et cartographier les sentiers : l'ASBL « Tous à pied » avait été mandatée pour ce travail mais trop titan-esque Réouverture du sentier entre « chez Babette » vers Plumette faite. Cadre de l'appel à projet « BiodiverCité » : subvention à avoir pour le nouveau balisage Problème de dégradations par les quads et des riverains qui n'entretiennent pas leurs haies
2	2.5	E C		Planter et entretenir les haies indigènes le long des sentiers	Inconnu	SPW DGO3	Projet récurrent Entretien régulier annuel => réapparition de sentiers + cadre BiodiverCité Plans reçus dans le cadre de l'appel à projet BiodiverCité. Fait par l'équipe "Cadre de vie" quasi chaque année
2	2.6	E C		Sensibiliser la population à l'entretien des abords de leur maison	Inconnu	Commune	Existence d'un règlement de Police + Communication sur la nouvelle réglementation sur l'utilisation d'herbicides faite régulièrement Brochure distribuée sur Sivry et toute la Botte Petites activités de sensibilisation

							organisées par la Confrérie de la Gâte d'Or. Un Concours "Façades fleuries" a été organisé par la Confrérie.
2	2.7	E C		Etudier et réaliser l'assainissement des eaux de Grandrieu, Sautin et Montbliart	Inconnu	SPW DGO1 SPW DGO3 SPW DGO4 SPGE IGRETEC	<p>Inventaire des stations d'épuration existantes et suivi sur permis d'urbanisme et prime communale.</p> <p>Le projet de lagunage avec l'INASEP n'a pas reçu d'écho favorable</p> <p>Projet d'assainissement fait aussi en partie sur Rance (installation d'une station de relevage rue Pauline Hubert – SPGE + IGRETEC pour remettre les eaux usées dans l'égouttage public) : fonctionnel A Sivry, l'égouttage autour du Square fait l'objet d'un appel d'offre. Entreprise désignée, travaux prévus début mars 2023</p> <p>En attente de l'avis du SPGE pour le tronçon rue Trieu Benoît et réflexion en cours sur une partie de l'égouttage rue de la Marzelle : dans le cadre du PIC accord ferme reçu du SPGE</p> <p>Try Bouchau : dans le cadre du PIC, accord du SPGE reçus</p> <p>Travail de l'Administration Communale - Collège-DG concernant les gens qui ne sont pas en ordre d'épuration individuelle. NB : Prime octroyée pour sa mise en conformité. Souhait de l'intervention du PIC pour des parcelles.</p>
2	2.8		AT	Créer un atelier rural – une infrastructure destinée à la production, la transformation et la valorisation des ressources locales	Inconnu	SPW DGO1 SPW DGO3 SPW DGO4 SPW DGO6	Projet de ceinture alimentaire "Charleroi métropole" lancé dans le cadre du développement des circuits courts Site Food see mis en route.
2	2.9	E C		Aménager et valoriser le cœur du village et entrées de Rance	Inconnu	SPW DGO1 SPW DGO2 SPW DGO3	<p>Fait via la mise en place de panneaux "Bienvenue" et de vasques fleuries à l'entrée du village.</p> <p>Ces panneaux seront remplacés par des panneaux "Bienvenue" aussi en Wallon</p> <p>Panneaux d'accueil à l'entrée de Rance ré installés (« Rance, Cité marbrière, de Rance</p>

							à Versailles » en collaboration avec le Musée du Marbre de Rance). Rond-point du Menhir à Rance doté d'une prise électrique placée par le SPW devrait être éménagé Rond-Point de la scie aménagé
2	2.10		E C	Aménager et valoriser le cœur du village et entrées de Sautin	Inconnu	SPW DGO1 SPW DGO2 SPW DGO3	Fait via la mise en place de panneaux "Bienvenue" et de vasques fleuries à l'entrée du village Réflexion en cours pour réguler et sécuriser le trafic venant de la RN 53 vers la Pierre qui tourne Dossiers en cours : Sécurisation de la rue de la station et de la rue de France car 1000 véhicules /jour recensés. Règlement complémentaire de roulage Des « écluses en voirie » vont être testées En réflexion : une partie de la voirie/50% serait destinée uniquement aux piétons. L'accès aux camions de + de 5T venant de la France est interdit. Accord du SPWMI obtenu pour pose d'interdiction aux camions Un radar mobile a été installé Aménagement du Centre du village : OK par le PIC-PIMACI. La pose de panneaux côtés France et Belgique est prévue Idée d'aménager le parc qui servirait de rond-point
2	2.11		E C	Aménager et valoriser le cœur du village et entrées de Montbliart	Inconnu	SPW DGO1 SPW DGO2 SPW DGO3	Fait via la mise en place de panneaux "Bienvenue" et de vasques fleuries à l'entrée du village Plantations prévues autour de la vierge près de l'église ainsi que devant la Maison de village de Montbliart pour rendre le site plus attrayant. Rénovation de la façade de la MV prévue

3	3.1			Ab	Construire un éco-quartier en établissant une réflexion sur le lagunage		Initialement prévu à Sautin. Le règlement d'urbanisme n'est jamais revenu à la Commune
3	3.2		E C		Préserver l'environnement via le classement de zones d'intérêt paysager		<p>5,6% du territoire est en zone de réserve forestière intégrale 2 200 ha en Natura 2000 <u>Fait</u> : une identification des zones centrales de conservation avec le DNF. Il en sera tenu compte dans les aménagements forestiers et le tracé des circuits touristiques en forêt.</p> <p>Des réunions en groupes de travail se sont tenues en vue d'augmenter sensiblement le kilométrage des circuits balisés en forêt. Accord avec des propriétaires de bois privés et avec la Ville de Thuin Le Plan Particulier d'Aménagement Forestier a été approuvé en 2022 par le Conseil Communal Subside reçu dans le cadre de l'appel à projet BiodiverCité pour des panneaux d'information/sensibilisation (la taille des panneaux était fort grandes). D'autres panneaux ont été demandés, les petits et grands panneaux ont été placés Création de 2 Zones d'Intérêt Biologique Communales à Rance et Sivry : Idée de création d'une réserve naturelle communale Projet de rachat du Bois de Thuin (localisé à Rance), suite à un recours au Conseil d'Etat, gain de cause obtenu le 09.11.2022. La commune attend que le SPW applique la décision du Conseil d'Etat La Commune va étoffer la partie « sensibilisation forestière ». Le bois de Thuin sera le centre stratégique forestier au niveau des balades. Prévu : la mise en valeur du projet</p>

								Transfrontalier VALSY
3	3.3		E C		Intégrer de manière harmonieuse les nouvelles constructions à l'environnement rural			La Commune reste fort attentive dans la délivrance des permis. Pas toujours simple de comprendre le fonctionnaire délégué urbanistique
3	3.4		E C		Promotionner l'offre de formations et d'accès à un métier pour les personnes à la recherche d'un emploi			Via l'ADL et CPAS + FOREM (« Je teste, je trouve ») + Face Book (qui fonctionne bien) Une rencontre avec la Directrice de l'école de promotion sociale de Rance a eu lieu en 2022. Une formation « éco-cantonnier » serait prévue en 2024
3	3.5		E C		Aménager les entrées des villages transfrontaliers			Panneaux placés. Envisagés : grands panneaux style « Sivry-Terre de légende, ... » - petit logo accrocheur, via une subvention one-shot du CGT. Réflexion à avoir Voir point 1.1, 1.5, 2.11.
3	3.6		E C		Sensibiliser la population, les associations et les écoles à l'entretien des sentiers et avoir un référent pivot			Opération BEWAPP reconduite chaque année (sensibilisation à la problématique de la propreté publique) Projet « Tous à pied » « Chemin naturel, rue Jean Michaux (plantations d'arbres, projet pédagogique). Chaque année – cadre Journées Wallonnes de l'Eau + ½ journée ramassage déchets le long des ruisseaux à Sivry Activités à l'initiative du Conseil Communal des Enfants Sivry-Rance, Commune zéro déchet. Opération en partenariat avec l'association « Espace Nature Botte du Hainaut ». Comité d'accompagnement 1X/an. Action de sensibilisation des bénéficiaires du CPAS.
3	3.7		E C		Continuer à aménager de nouvelles technologies dans la commune (ADSL,	15 000		La Commune a répondu à l'appel à projets Wifi 4 eu. 6 points Wifi dans les bâtiments communaux

					réseau TV numérique) pour favoriser le télé travail notamment/ Veiller à l'enfouissement des réseaux.			et externes aux bâtiments pour éviter les zones blanches Subside reçu pour leur installation Déploiement de la fibre optique de façon sporadique car en souterrain. Coûterait moins cher en aérien. Une réunion a eu lieu avec PROXIMUS pour augmenter le débit à Montbliart, Sautin et Sivry, Rance
3	3.8		E C		Continuer à aménager la RN53 afin de la sécuriser	SPW		Travaux faits via le SPW sauf sécurisation de la traversée Voir FP 1.4. A la gare de Sivry sécurisation et personnalisation du rond-point du « coq » en cours par l'entreprise Delid (éclairage led rouge sur les bordures) A Rance, sécurisation du rond point de la « scie » l'éclairage va être revu Du pilône à la Gare de Sivry : revêtement sera changé en 2023
3	3.9			Ab	Développer davantage de services de proximité (commerces et TEC)			Le petit commerce local de produits du terroir "Le Relais du Terroir " créé à l'initiative de la Commune a été cédé à un privé mais il ne fonctionne plus. Réflexion toujours en cours sur l'installation d'un distributeur de billets. Il n'est pas simple de discuter avec « BATOPIN »
3	3.10		E C		Valoriser les produits forestiers (système de compostage/mulching, déchets verts à valoriser, etc.)			Vente de lots spécifiques en gré à gré avec le concours du DNF (3 ou 4 lots vendus en gré à gré chaque année) toujours en cours même si pas le succès escompté. Des parts affouagères sont proposées aux habitants chaque année dont quelques parts de bois façonnés par les ouvriers communaux à destination d'un public + défavorisé. Mise à disposition de chèques "stères de bois" aux allocataires sociaux toujours d'actualité.

							<p>Projet de parc à grumes (chêne) à installer sur un terrain communal pour la vente de chêne de 1^{ère} qualité (projet très justifié, belle opportunité de valoriser le bois) au vu du parc de Nassogne complètement saturé. Mis au budget (50 000 €) pour installation à Sautin. (près de la nouvelle piste cyclable et de la future résidence pour seniors (près de la Nationale). La 1^{ère} vente aura lieu en 2024</p> <p>Projet de partenariat Commune – DNF – CEDAF</p> <p>Possibilité de valorisation des métiers "bois" qui n'existent plus.</p> <p>Réflexion lancée sur la possibilité de produire des plaquettes forestières pour alimenter une chaufferie bois</p> <p>Motion votée en faveur des scieries en décembre 2021.</p>
3	3.11		AT	Obtenir une Maison des Jeunes reconnue sur l'entité			<p>Voir Centre Culturel</p> <ul style="list-style-type: none"> - Projet à destination des Ados dans l'ancienne école de Sautin – collaboration OxyJeunes, PCS, Centre Culturel (Fait) - Réalisation d'une fresque réalisée par les Ados (Fait)
3	3.12		E C	Créer un système de navette locale, notamment pour les usagers faibles (adaptés aux personnes âgées, PMR, enfants etc.)			<p>Existence d'un taxi social (CPAS) Fonctionnel hormis PMR</p>
3	3.13		E C	Mettre en valeur l'histoire et les légendes locales	inconnu		<p>Confrérie de la Gâte d'Or (3 à 4 activités/an) + MAGMA (Musée du Marbre) pour la mise en valeur du patrimoine (2 historiens locaux). Parution sur Face Book d'articles sur le temps jadis</p> <p>Voir 3.28</p>
3	3.14		AT	Mettre en place un médiateur			<p>Il n'y a pas de médiateur. L'agent constataleur fait le relais vers les échevins</p>

								et inversement
3	3.15		E C		Valoriser les atouts de l'entité sur le parcours du RAVEL (signaler les lieux et sites remarquables des communes ou villages traversés)	6.500		Entretien annuel+ réparations le long du Ravel (fauchage des talus par la Commune – collaboration DNF) + valorisation via un projet « 1 enfant, 1 arbre » Activités organisées avec le Groupe Petit Patrimoine + dans le cadre du projet PCDN-BiodiverCité, Travail réalisé sur les bénéfices de la forêt vis-à-vis des utilisateurs (environ 24 000 -/randonneurs, pêcheurs, chasseurs, riverains, ...) par une doctorante de Gembloux qui présentera son analyse le 09/03/2023 au Centre Culturel de Sivry Il y a actuellement 189 kms de promenade dont 20 kms en forêt, on pourrait passer à 60 voire 90 kms. Avec panneau indicatif (massif forestier, ...) Voir 3.34
3	3.16		E C		Se doter d'outils réglementaires par rapport à l'aménagement du territoire (RCU, PCA, SSC. etc.) et y sensibiliser la CCATM			Acquisition d'un logiciel de cartographie à venir
3	3.17		E C		Publier un calendrier de chaque local disponible en lien avec l'administration communale			En cours via un système de gestion des bâtiments publics avec un agent communal attitré. Le listing d'occupation des locaux est fait. Pour une gestion plus facile de l'occupation des salles, la Commune s'est inscrite sur une plateforme française : mariloo.com permettant de réserver une salle, un espace public
3	3.18		AT		Créer des espaces/zones équipées pour accueillir de petites entreprises (atelier rural, hall relais)			Espace de coworking à l'ancienne Cure, rue du Gard à Sivry, créé

3.	3.19		E C		Réaliser une radiographie des besoins sur le marché de l'emploi local et des compétences disponibles			Fait annuellement via l'ADL.
3	3.20			AT	Planter des saules en bordure de ruisseaux			Cela avait été fait mais les plantations ont en grande partie péri. Plans de saule fort appréciés des bovins
3	3.21		E C		Mettre en valeur le patrimoine bâti		SPW/DGO4	Rénovation des façades de l'Hôtel de Ville, sablage du Hall Omnisports via UREBA et Infrasports en 2023 et sablage/rejointoyage du Service Travaux Création du Groupe de travail Patrimoine, classer et mettre en valeur le petit patrimoine", notamment les "pierres à sorcières" et "tours de porte". Action de sensibilisation mise en place par le groupe Patrimoine Voir aussi 2.2
3	3.22		E C		Sensibiliser la population aux bienfaits de l'agriculture et du jardinage raisonnés et aux méfaits de l'utilisation trop importante de produits phytosanitaires	inconnu		Projet de jardin communautaire en permaculture à Rance depuis 2016 Toutes-boîtes paru sur l'utilisation des produits phyto Action toute l'année Rappel régulier dans le Bulletin Communal Organisation de conférences par le Cercle horticole à destination de ses membres. Cadre de l'Appel à projet « Vis mon village » : acquisition de 4 bacs de jardinage, calendrier lunaire, information et de sensibilisation de la population aux bienfaits du jardinage (Cercle horticole – PCS) Réflexion avec WALVERT sur les effluents d'élevage : travail fait mais non retenu

3	3.23	E C		Développer l'éco-tourisme			Fait au travers des gîtes Un volet "sensibilisation à Natura 2000" prévu dans le cadre du projet d'acquisition des bois de la Ville de Thuin - Fait : Projet transfrontalier ValSy (cadre Interreg) "D'Eppe sauvage à Sivry, le voyage de la cigogne noire" - Fait : Projet CapSy pour randonner en famille sur la transylvestre Projet transfrontalier avec la Maison du Pays des Lacs Offre accrue de circulation en forêt, signalétique refaite Voir 3.34
3	3.24	E C		Avoir une réflexion sur les activités autorisées dans chaque salle			Règlement de gestion des salles finalisé
3	3.25	E C		Mettre à jour le cadastre des mares effectué en 1996 en vue de leur entretien et/ou de la création de nouvelles	Subside européen de 100% Budget communal de 20 000 €/an prévu pour la réhabilitation d'une 30 ^{aine} de mares		Fait par le DEMNA (Département Etudes Milieu Naturel Agricole) 26 mares supplémentaires créées dans les 173 ha achetés La Commune a pré financé les travaux de restauration et réhabilitation de 15 mares privées 6 mares réalisées sur domaine public. Un dossier doit être réalisé pour une mare de taille importante Projet de mise en "réserve naturelle" de l'étang "Tir à la cible". Axes de priorité en terme de réseau écologique: le crapaud sonneur et autre alyte accoucheur à Sivry et le triton crêté à Montbliart". Cadastre des mares réalisé Partenariat Commune – Natagora (cadre PWDR) qui financerait la réhabilitation des mares agricoles (prime aux agriculteurs) Mare prévue dans le bois de la Ville de Thuin

3	3.26		E C		Mettre en place un service de renseignement à l'administration communale pour signaler les problèmes en tous genres			Les élus et employés sont à l'écoute des citoyens Permanences de l'échevin des travaux 1 fois/mois interrompues à cause du Covid, vont reprendre
3	3.27		E C		Mettre en valeur le patrimoine immatériel			Via la Confrérie de le Gâte d'Or, Espace Nature, MAGMA, Centre Culturel
3	3.28		E C		Créer des synergies entre la remise à l'emploi et le secteur forestier en créant des métiers liés à la forêt	inconnu		Projet du GAL de la Botte en collaboration avec l'ADL, le service travaux et le DNF Formation via le CEFA (Centres d'éducation et de formation en alternance) approuvée par la Commune Abattage, débardage, écolage du cheval de trait à l'étude Projet futur de remettre en place une filière de valorisation des métiers "bois" qui n'existent plus. Voir 3.4, 3.10

3	3.29			AT	Sensibiliser aux bénéfices éventuels du recours à la main-d'œuvre peu qualifiée au lieu de la machine			Voir aussi 3.28
3	3.30		E C		Relancer la convention combles et clochers			<p>La convention n'est pas relancée mais le travail se poursuit</p> <p>La toiture de l'église de Sivry sera refaite + vu l'existence de martinets, placement prévu de nichoirs artificiels</p> <p>Sensibilisation continue vu la présence de chauve-souris (sérotine), martinets, pigeons.</p> <p>Marché relancé pour la 2^{ème} fois. Offres attendues pour fin février 2023.</p> <p>Visites annuelles organisées des clochers avec le DNF et GPOP se poursuivent</p> <p>Groupement mis sur pied pour la protection des oiseaux de proie (bagués)</p>
3	3.31		E C		Faire connaître et respecter la législation concernant les sentiers			<p>Fait au travers d'actions de sensibilisation</p> <p>Rappel des règles dans le bulletin communal (2 à 3X/an)</p> <p>3^{ème} avis juridique de confirmation sur ce qu'il est possible de faire reçu. La Commune respecte les règles en matière de petite vicinalité et le code forestier</p>
3	3.32	R			Installer des abris pour vélos aux arrêts de bus	19.910,01	C.G.T. 14.930€	<p>Cinq lieux stratégiques définis pour la pose d'abris-vélos proches des arrêts de bus (1 par village). Placés à Rance, Sivry, Grandrieu, Montbliart, Sautin</p> <p>Très peu utilisés => A mettre au bon endroit, ex Sivry gare + Rance. Problème différence de calibre des pneus par rapport au calibre des abris. Un abri a été remplacé devant l'école communale de Grandrieu. 2 autres abris sur la ligne express Chimay-Mons vont être placés</p>

3	3.33			AT	Développer la maîtrise des langues dans la perspective touristique			
3	3.34		E C		Mettre en valeur des itinéraires via le réseau de voies lentes			<p>Via l'Office du Tourisme et la Maison du Tourisme (en permanence) + plusieurs itinéraires possibles "piétons, vélos, chevaux".</p> <p>Un réseau de 14 promenades complétant 5 balades dans la forêt domaniale offre 189 km aux randonneurs.</p> <p>Projet « Points Nœuds » avec la Maison du Tourisme (offre accrue en sentiers équestres en liaison avec la Commune de Froidchapelle)</p> <p>Dossier rentrer dans le cadre d'un appel à projet pour une balade sur la thématique de l'eau (« L'eau dans tous ses états).</p> <p>Projet d'élargir cette offre. Un GT s'est créé avec les représentants des usagers des sentiers. 3 réunions faites mais blocage au niveau du balisage</p> <p>Objectif : tourisme vert – projet de création de nouveaux itinéraires accroissant le maillage en forêt et en campagne à 230-240 km</p>
3	3.35			AT	Planter des haies indigènes aux abords de la chapelle Notre-Dame (Grandrieu)			<p>Fait en 2021</p> <p>Fait aussi autour de la vierge à Montbliart</p>
3	3.36		E C		Créer des voiries forestières et des quais de chargement pour faciliter l'exploitation de certaines parcelles			<p>Quais de chargement via le DNF</p> <p>6 quais créés dans le massif forestier</p> <p>Réfection et entretien annuel de 25 kms, allongés à 50 km maintenant, de voiries forestières</p> <p>Fait sur Grandrieu, Sivry, Sautin, Rance + Création de voiries forestières de gestion 10 km rénovés chaque année</p>

3	3.37			Ab	Mise à disposition de vélos par la commune			Projet abandonné : mise en œuvre trop complexe
3	3.38		E C		Sensibilisation à la mutualisation des outils de production et de services (Recours à la main d'œuvre peu qualifiée au lieu de la machine, notamment en milieu forestier)			Commande de plants en commun (Forêt Domaniale – Commune de Sivry – Commune Beaumont) Commande de protection des plants chaque année : idem Accord sur l'entretien (fauchage) du RaVel (collaboration avec le DNF) Accord Beaumont-Sivry pour la réfection de voirie agricole (voir « initiatives nouvelles infra). Le dossier voirie agricole rue Champerlotte – Commune de Beaumont va se concrétiser Emploi partagé pour la gestion du RGPD via DBH en cours Mutualisation avec la Fabrique d'Eglise
3	3.39			AT	Obtenir un Centre d'expression et de Créativité			Voir contrat programme du Centre Culturel: obtenu récemment
3	3.40		E C		Organiser des actions de sensibilisation à la mobilité durable au niveau communal (Journée de la mobilité, etc...)			Actions réalisées via le PCS Journée mobilité organisée avec les aînés autour des bornes de recharge électrique (essai de vélos et véhicules électriques) organisée avant la crise sanitaire
3	3.41		E C		Promouvoir l'achat de vélos			En attente du retour de 2 sociétés de leasing
3	3.42		E C		Créer un pédibus et/ou un hippobus	4.500 €	SPW	Pédibus mis en place en novembre 2017 à Sivry et Rance n'est plus en fonctionnement. Sensibilisation à refaire – Manque de bénévoles sérieux

3	3.43		E C		Promouvoir les parcours de pêche			2 sociétés de pêche soutenues (sur Grandrieu et Rance) Fait : Zone de parking réaménagée (pour nouvelle société de pêche à Rance) Fait : Aide de la Commune pour aménager un petit sentier d'accès Aide pour les zones d'alvinage : fait Location d'étangs communaux de pêche : - 1 en réserve naturelle, - 2 autres relouées avec un nouveau cahier des charges Réfection d'un sentier + aménagement des berges/Dossier cadre de l'appel à projet « Résilience »
---	------	--	--------	--	----------------------------------	--	--	--

Tableau des initiatives nouvelles

Description du constat qui justifie l'initiative	Objectifs rencontrés du PCDR	Intitulé du projet	Montant du projet à 100%	Pouvoir(s) subsidiant (s)	Justification de l'initiative ou remarques
<i>Une cohésion sociale basée sur le développement durable des SERVICES et du LOGEMENT dans le respect des BESOINS SOCIAUX pour une qualité de vie renforcée en milieu rural</i>	<i>VIE SOCIALE – Renforcer un niveau de services et un accès au logement en vue de maintenir une vie sociale forte dans l'entité</i>	<i>Création d'une "Résidence Services pour seniors" à Sautin Investisseur privé L'opérateur privé a changé</i>			<i>Développer une politique durable du logement qui tient compte des besoins réels des habitants de Sivry-Rance</i>
<i>Un développement durable dans le respect de ses caractéristiques rurales, naturelles et patrimoniales</i>	<i>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE – Promouvoir le Développement Durable au quotidien et mettre en œuvre des actions en faveur des énergies renouvelables</i>	<i>Construction d'un parc de 4 éoliennes à Grandrieu Investisseurs privés + financement participatif</i>		<i>Investisseurs privés, publics (vérifier)</i>	<i>Inauguration officielle faite en septembre 2021 Une 5^{ème} éolienne devait arriver mais a été refusée</i>
<i>« Sivry-Rance, un Développement Durable du Territoire dans le respect de ses caractéristiques rurales, naturelles et patrimoniales » : Grand potentiel environnemental existant</i>	<i>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE Valoriser et protéger la biodiversité de Sivry-Rance, le maillage écologique du territoire et son réseau hydrographique Voir 3.15</i>	<i>Plan d'aménagement forestier (adopté par le Conseil Communal) (2200 ha de bois dont + de 2000 en Natura 2000, 1,29 h en Zone humide d'intérêt paysager, 3,4 ha de zones naturelles pour protéger la flore, la faune et maintenir la biodiversité) Document sur l'organisation de la gestion et de l'utilisation de la forêt : diagnostic, des projets de plantations d'essences de bois spécifiques, ..., travail de sensibilisation et</i>	<i>?</i>	<i>?</i>	<i>Grand potentiel environnemental existant et besoin de le valoriser</i>

		<i>d'utilisation de la forêt, notamment par des balisages des chemins.</i>			
	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE Valoriser et protéger la biodiversité de Sivry-Rance	<i>Journée de l'arbre 2020, 2021</i>			
	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE Valoriser et protéger la biodiversité de Sivry-Rance	<i>Journée de l'arbre 2022 : (Dans le cadre de l'Appel à projet BiodiverCité 2022)</i>			<i>Distribution de 1000 arbustes de haies, de sachets de graminées et fleurs sauvages</i>
	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE Valoriser et protéger la biodiversité de Sivry-Rance	<i>Appel à projet BiodiverCité 2020, 2021</i>			
	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE Valoriser et protéger la biodiversité de Sivry-Rance	<i>Appel à projet BiodiverCité 2022</i>			
<i>Le dispositif permet aux groupements d'au moins 5 habitants domiciliés à Sivry-Rance et aux associations de proposer un projet citoyen d'amélioration du cadre de vie et d'obtenir une affectation d'une partie du budget communal pour leur projet</i>	CADRE DE VIE -- Participation citoyenne	<i>Budget participatif 2021 Projet de remettre en service les pompes à eau et de les agrémenter de bancs publics</i>	<i>5000 €</i>	<i>Fonds propres communaux</i>	<i>Inviter les citoyens de la Commune de Sivry-Rance à réfléchir et imaginer des projets pour le bien-être de tous. Les pompes sont encore à placer par le Service travaux</i>
<i>Le dispositif permet aux groupements d'au moins 5 habitants domiciliés à Sivry-Rance et aux associations de proposer un projet citoyen d'amélioration du cadre de vie et d'obtenir une affectation d'une partie du budget communal pour leur projet</i>	CADRE DE VIE -- Participation citoyenne	<i>Budget participatif 2022 Projet de réaménagement du parc et du kiosque de Sautin</i>	<i>5000 €</i>	<i>Fonds propres communaux</i>	<i>Inviter les citoyens de la Commune de Sivry-Rance à réfléchir et imaginer des projets pour le bien-être de tous.</i>

	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE <i>Un territoire de nature à un tournant de sa gestion environnementale</i>	Sivry-Rance – Commune zéro déchet		Subvention de 8 588 € reçue suite à 'appel à projet Propreté publique»	
<i>Soutien de la commune à la création d'un terrain de padel</i>	CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE <i>Une mutualisation des moyens pour une vie associative renforcée et une pérennisation de l'accès à la culture</i> AMELIORATION DU CADRE DE VIE <i>Améliorer l'image de l'entité en sensibilisant la population à la protection et à la valorisation de son cadre de vie</i>	<i>Soutien au Club "Padel" à Sivry</i>	<i>La Commune met un terrain à disposition avec un bail emphytéotique</i>		<i>Inauguré en mai 2022 + Mise à disposition du Padel chevrotin d'un bâtiment communal rénové (l'ancienne Cure) qui abrite la buvette, un vestiaire et d'autres locaux pour les diverses associations, un espace de coworking</i>
	CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE – <i>Développer la participation citoyenne</i>	<i>Conseil Consultatif de la Petite Enfance</i>			<i>Mis en place, au complet depuis octobre 2022. 2 à 3 séances d'information ont eu lieu</i>
	CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE – <i>Développer la participation citoyenne</i>	<i>Conseil Consultatif des Aînés</i>			<i>Pas encore mis en place faute de candidat.</i>
	CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE – <i>Développer la participation citoyenne</i>	<i>Conseil Communal des Enfants (du primaire de l'entité) : renouvelé en octobre 2022. Il se réunit une fois/mois. Thème abordé: le harcèlement scolaire.</i>			
	CULTURE ET VIE	<i>Projet à terme: Création</i>			<i>Pré-projet avec esquisse pour</i>

	ASSOCIATIVE – <i>Développer la participation citoyenne</i>	<i>d'une Maison des Associations et du Volontariat</i>			<i>la « Maison des Associations et du Volontariat » rentré en 2022. Réunion faite avec la Maison des associations</i>
<i>Existence de bois (chêne) sur le territoire à valoriser</i>	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE <i>Vers un renouveau économique axé sur la valorisation du potentiel environnemental et touristique et la diversification de l'emploi local</i> <i>Un développement durable du territoire dans le respect de ses caractéristiques rurales, naturelles et patrimoniales</i>	<i>Création d'un parc à grumes</i>			<i>Renforcer l'économie locale en développant de l'activité liée à l'exploitation des ressources naturelles locales, à l'environnement et aux nouvelles technologies</i> <i>Valorisation forestière</i>
	CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE – <i>Développer la participation citoyenne</i>	<i>Réfection chemin agricole « Champerlotte » (+ piste cyclable conduisant au RaVel) à cheval sur Sivry et Beaumont</i>		<i>PIC</i>	<i>Accord pris avec Beaumont</i>
	CULTURE ET VIE ASSOCIATIVE – <i>Développer la participation citoyenne</i>	<i>Amélioration et égouttage de la rue Trieu Bouchau à Rance, l'égouttage « fond de jardin » de la rue Trieu Benoît à Sivry, aménagement du centre de Sautin, 2 tronçons de l'aménagement de la Grand'Place de Sivry</i>	<i>Subside PIC : 482 000 €</i> <i>Subside PIMACI : 141 000 €</i>	<i>PIC et PIMACI</i>	<i>En lien avec l'aménagement du Centre urbain – phase 3 - de Sivry = FP 1.1. du PCDR</i>
	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE <i>Accès à la MOBILITE douce</i>	<i>Création d'une piste cyclable – Bout de Sautin vers Champerlotte</i>		<i>Plan Wallonie Cyclable</i>	<i>Projet Commune/SPW</i> <i>Travaux faits en 2022</i>
	VIE SOCIALE <i>Cohésion sociale</i>	<i>Dossier rentré par l'échevine H. Wérion dans le cadre de l'appel à projet</i>	<i>?</i>	<i>« Vis mon village » de la FRB</i>	<i>Amélioration de la qualité de vie dans le village</i> <i>Renforcement de la cohésion</i>

		<p>« Vis mon village ».</p> <p>Projet : « Le jardin au fil du temps à Sautin » OK</p> <p>Cohésion :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>Création de d'ateliers mensuels de jardinage (Jardin ensemble et autrement)</i> - <i>Projet intergénérationnel permettant aux aînés de la Maison Communautaire de « Jardiner au fil du temps » et donner aux plus jeunes le goût de jardiner</i> 			<p><i>sociale entre des groupes d'habitants</i></p>
	<p>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE Biodiversité</p>	<p>Journées wallonnes de l'eau : découverte de l'étang de Mont-Rosé (balade, découverte des hauts lieux de la biodiversité à Sivry), Exposition « Le monde des amphibiens » hébergée par l'Espace Nature », animations</p>			<p><i>Préservation de la biodiversité</i> <i>Protocole d'accord signé avec « Contrat de Rivière »</i></p>
	<p>COHESION SOCIALE jeunes</p>	<p>Création d'un espace pour les jeunes à Sautin</p>			<p><i>Dans l'intérêt des ados</i></p>
	<p>AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET NATURE Promouvoir le Développement Durable au quotidien et mettre en œuvre des actions en faveur des énergies renouvelables</p>	<p>Lancement d'un Plan « Energie solidaire » par la Commune :</p>			<p><i>sensibilisation à la diminution de la t° dans les écoles via les cours de citoyenneté et de philosophie, regroupement de certains services, pas de location de salles énergivores l'hiver, projet de traceurs GPS sur le charroi communal pour rationaliser les déplacements., leasing vélo proposé au personnel communal, et para</i></p>

					<i>communal, covoiturage encouragé, installation d'un champ photovoltaïque sur le village de Rance, Cahier des charges adapté pour la vente de bois de chauffage pour qu'un maximum de citoyens pousse bénéficier d'un lot.</i>
--	--	--	--	--	---

ANNEXE 2: TABLEAU AVANCEMENT PHYSIQUE ET FINANCIER D'UN PROJET

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectifs du projet	Montant du subside
Convention-Faisabilité 2016-A Visa n° 1715630 du 27/06/2017 Convention-Réalisation 2020 Visa n°21/13864 du 08/06/21 Avenant financier du 28/07/22 : pas de n° visa	PCDR classique	Projet 1.6 : Transformer la salle communale de Grandrieu en maison de village et aménager les abords	<p>Le projet répond à 6 objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Favoriser la cohésion sociale par l'organisation d'évènements - Renouer les solidarités de proximité en faisant renaître le dialogue - Redynamiser les différents quartiers et l'identité locale - Coordonner et promotionner les évènements sportifs et socio-culturels et favoriser leur dimension intergénérationnelle - Développer la politique de soutien, aux acteurs socio-culturels - Renforcer les échanges et la solidarité entre les associations et les citoyens 	32.713,79 €
		Etats d'avancement physique du projet :		Date :
		Désignation de l'auteur de projet :		09/06/2017
		Approbation de l'avant-projet par la CLDR		14/12/2017

Approbation de l'avant-projet par l'A.C.	31/01/2018
Présentation de l'avant-projet à la CLDR renouvelée	29/10/2019
Approbation de l'avant-projet par la R.W	?
Approbation du projet par l'A.C.	17/09/2020 (Conseil Communal)
Approbation du projet par la Ministre	14/06/2021 (Convention- Réalisation)
Avenant 2022 à la Convention-Réalisation 2021-A, approuvé par le Conseil Communal Dossier transmis à l'Administration Régionale AVENANT à la Convention-réalisation du 14/06/2021 signé par Ministre Henry (délégation C. Tellier) : engagement complémentaire de 72 215 €	24/05/22022 25/05/2022 28/07/2022
Adjudication :	15/03/22
Décision d'attribution du marché	23/03/2022- Délibération Communale
Approbation de l'attribution du marché par le Ministre	28/07/22
Début des travaux	23/01/2023
Réception provisoire	
Décompte final	
Réception définitive	
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	1.125.831 €
Montant du subside développement rural	680.202 €
Montants cumulés payés à l'entrepreneur	

ANNEXE 3 : TABLEAU RAPPORT COMPTABLE ET FONCTIONNEMENT D'UN PROJET TERMINE (Décompte final < 10 ans).

La commune n'est pas encore concernée

Année de la convention	Type de programme (biffer les mentions inutiles)	Intitulé du projet	Objectif du projet	Décompte final	
				Montant	Date approbation
	PCDR classique				

Etat du patrimoine :			
Le bien est-il toujours propriété communale ?		Oui	Non
Si non, merci de répondre aux questions ci-dessous			
Date d'approbation ou de demande d'approbation par le Ministre de l'acte de vente			
Montant de la vente			
Modalités de réaffectation du montant de la vente			
Le bien est-il loué ?		Oui	Non
Si le patrimoine est loué à des tiers et fait donc l'objet d'une cession des droits immobiliers, merci de répondre aux questions ci-après.			
En outre, il est nécessaire de joindre un extrait de la comptabilité communale relative au patrimoine en question.			
Date d'approbation de la convention de location par le Ministre (article de la convention)			
Recettes générées par l'exploitation du patrimoine	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	

La Commune n'est pas concernée

1 Programme wallon de développement rural 2007-2013 : uniquement les ateliers ruraux dans le cadre de la mesure 321 microentreprises

Charges liées à l'exploitation du patrimoine (les intérêts et amortissements ne sont pas acceptés dans ces charges d'exploitation)	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
	Type	Montant annuel	
Bénéfices = recettes moins charges		Montant annuel	
Réaffectation des bénéfices			

Fonctionnement du projet et utilisation du bien¹

Description des types d'activités menées dans le cadre du projet	
Impact des activités sur emploi	

¹ A titre d'exemple :

Ateliers ruraux : type d'entreprise, impact sur la création d'emploi, ...

Maisons de village : nature et fréquence des manifestations et activités menées, participation, création de nouvelles associations, effet sur la dynamique de la population résidentielle de la commune, ...

Maison multiservices : nature des services mis à disposition et des activités, fréquentation, emplois créés

Espaces publics de convivialité : lieu d'activités de manifestations, attractivité de la commune et création indirecte d'emploi/ de nouvelles activités (Commerce,..)

ANNEXE 4 : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE DE DEVELOPPEMENT RURAL.

Année de l'installation de la CLDR	Année d'approbation du Règlement d'ordre intérieur	Dernière date de la modification de composition de la CLDR	Dernière date de modification du Règlement d'ordre intérieur
2010	2010	1/4 communal le 10.12.2013 1/4 communal le 31.01.2019	Nouveau ROI approuvé par le Collège le 27.10.2021, par le Conseil Communal le 23.12.2021
Dates des réunions durant l'année écoulée 2022: 17 février 2022 22 août 2022 –		Nombre de présents: 11 participants 14 participants (et 46 non membres) soit 60 personnes	

Réflexion de la CLDR

Ordre du jour de la CLDR du 17.02.2022

- Approbation du compte-rendu de la CLDR du 10 décembre 2019
- Rapport annuel 2021 : état d'avancement des projets réalisés, en cours, en attente et abandonnés
- Divers

Ordre du jour de la CLDR du 22.08.2022

- 1) Approbation du PV de la CLDR précédente (17.02.2022)
- 2) Projet d'aménagement du Centre Urbain (Grand'Place) de Sivry: possibilités de financement par A. Domer
- 3) Présentation des critères appel à projet « Cœur de village » par Julie Vincent
- 4) Présentation de l'esquisse « Réaménagement de la Grand'Place de Sivry » réalisée par IGRETEC par Alain Lalmant
- 5) Echanges sur le projet
- 6) Etat d'avancement de la FP « Maison de village de Grandrieu »

ANNEXE 5 : PROGRAMMATION DANS LES TROIS ANS AVEC RECHERCHE DES MOYENS FINANCIERS

Priorité du PCDR	Intitulé et numéro du projet	Montant du projet à 100% mentionné sur la fiche projet	Pouvoir(s) subsidiant(s)	
			Dénomination	Pourcentage intervention
1	1.5 Aménager et valoriser le cœur du village et entrées de Grandrieu	1.373.000 €	SPW DGO1 SPW DGO2 SPW DGO3	- 80% avec plafond
2	2.4 Mettre en valeur le réseau de ruelles et de sentiers dans toute l'entité		SPW DGO1 SPW DGO2 SPW DGO3 SPW DGO4 SPW DGO5	
2	2.11 Aménager et valoriser le cœur du village et entrées de Montbliart		SPW DGO1 SPW DGO2 SPW DGO3	

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

Le Directeur Général ff.,

Renaud PESTIAUX

Le Bourgmestre,

J-F. GATELIER

Sivry-Rance

Opération de Développement Rural

Compte rendu de la réunion de CLDR du 17 février 2022

Salle des Mariages – Sivry

Présents : Voir liste en fin de ce document.

Rappel :

FRW = Fondation Rurale de Wallonie

CLDR = Commission Locale de Développement Rural

ODR = Opération de Développement Rural

PCDR = Programme Communal de Développement Rural

DR = Développement Rural

1. Accueil

Monsieur Alain Lalmant, Echevin DR introduit la séance, excuse les personnes qui ne sont pas présentes à cette réunion et décline l'ordre du jour de la séance :

- Approbation du dernier PV : réunion du 10 décembre 2019
- Etat d'avancement des projets en vue de la rédaction du Rapport Annuel de l'ODR 2021 à rentrer pour le 31 Mars 2022 – Approbation des membres
- Remarques – ajouts – modifications éventuelles
- Divers

2. Approbation du dernier PV de CLDR: réunion du 10 décembre 2019

Le compte rendu de la CLDR du 10 décembre 2019 est approuvé sans réserve par les membres présents.

3. Etat d'avancement des projets du PCDR en vue de la rédaction du Rapport Annuel ODR de la CLDR à rentrer pour le 31 mars 2022

Les membres ont pris connaissance du projet de rapport annuel établi par l'Administration Communale (A. Lalmant et J. Vincent) et la FRW qui leur a été transmis préalablement à la réunion de ce soir.

Le Rapport Annuel doit être transmis à l'Administration régionale (DGO3), au Pôle Aménagement du Territoire (ex-CRAT) et à la Ministre de la Ruralité pour le 31 mars. Suite à la nouvelle Circulaire Ministérielle de la Ministre C. Tellier du 10.09.2021, ce Rapport Annuel doit dorénavant également être approuvé par le Conseil communal.

Le Rapport comporte 5 parties :

1. Situation générale de l'opération (projets réalisés/en cours/en attente)
2. Avancement des projets en conventions DR
3. Rapport comptable
4. Bilan de la CLDR (rapport d'activités)
5. Programmation dans les 3 ans (projets à solliciter en DR).

Au terme de la présentation des projets réalisés, en cours, en attente, la CLDR approuve l'état d'avancement des projets pour l'année 2021.

La CLDR donne son accord à la programmation de mise en œuvre des 3 projets suivants (pas de changement par rapport à l'année dernière) :

FP 1.1 : Continuer les aménagements du centre urbain de Sivry (Grand Place) et valoriser les entrées de village

FP 1.3 : Aménager une liaison lente entre le centre de Sivry-Rance et l'ancienne gare

FP 1.5 : Aménager et valoriser le cœur de village et entrées de Grandrieu.

4. Remarques – ajouts – modifications éventuelles

Voir Rapport Annuel actualisé selon les ajouts faits en séance.

5. Divers

➤ Aménagement du Centre Urbain de Sivry – Phase 3

A la demande de M. le Bourgmestre, 2 réunions seront consacrées à ce projet.

- ✓ Une 1^{ère} CLDR élargie aux riverains et tout qui est intéressé par ce projet, destinée à récolter les attentes, remarques en vue de donner les éléments supplémentaires à l'auteur de projet afin qu'il puisse peaufiner l'esquisse.
Méthodologie de travail à discuter avec le Collège.
- ✓ Une 2^{ème} réunion sera dédiée à la présentation de l'esquisse peaufinée tenant compte des remarques faites par les habitants et riverains.

Un membre intervient en signalant qu'il serait peut-être intéressant de s'inspirer d'exemples d'aménagements de centres faits dans d'autres Communes.

M. Lalmant répond que l'auteur de projet a mené une réflexion très pointue et en tenant compte des différentes remarques émises par les membres de la CLDR en son temps.

➤ Explications par A. Domer/FRW sur le subventionnement de ce type de projet

L'Arrêté Ministériel du 10.09.2021 de la Ministre Tellier fait état des taux de subventionnement et des plafonds suivants :

- *Pour les « Espaces publics dédiés à la convivialité », les « Espaces partagés », les « Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement » :*
Taux de subvention : 80% - Plafond de subvention de 400 000 €.
- *Pour les « Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autres que ceux cités ci-dessus :*
Taux de subvention : 60% - Plafond de subvention de 300 000 €.

Le calcul sera fait suivant l'interprétation faite par l'Administration Régionale.

Ce système est moins favorable que celui en vigueur en 2019.

- Projets communaux d'aménagement d'espaces publics :
60% jusqu'à 500 000 € d'assiette de subvention
50% au-delà de 500 000 € d'assiette de subvention

Demande d'explication d'un membre, désabusé qui s'interroge sur le côté correct et légal de cette façon de procéder, à savoir changer les règles du jeu en cours de partie. Alain Domer explique que l'Arrêté Ministériel prévoit une date d'entrée en vigueur et abroge l'ancienne Circulaire.

Pour M. le Bourgmestre, il est clair qu'avec ce type de plafond, la Commune sera en mesure de réaliser la Maison de Village de Grandrieu et la phase 3 du Centre Urbain mais rien de plus.

Alain Domer signale aussi que le Budget DR d'environ 14 millions d'€ n'a pas été modifié depuis de très nombreuses années mais que 5 millions d'€ ont été prévus par le GW pour les PCDR dans le cadre du plan de relance de la Wallonie.

➤ Intervention d'un membre de la CLDR à propos des plaines de jeu

Il manque de plaines de jeux pour enfants à Rance ainsi qu'à Sautin, Grandrieu et Sivry. A Sivry, il y a le terrain multisports mais il est excentré et souffre parfois de la présence d'individus causant des troubles.

Il faut réfléchir à un lieu pour l'installation de ce type d'aménagement qui soit pertinent et opportun, le mieux étant qu'il se situe au centre du village, ce qui permet également qu'il soit un lieu de rassemblement intergénérationnel pour parents, enfants, adolescents et aussi un « contrôle social ».

➤ Intervention de plusieurs membres de la CLDR à propos des abris vélos

Les abris vélos ne rencontrent pas un franc succès.

Il faudrait les placer à des endroits stratégiques. Certains abris sont peu adaptés à la taille des pneus des VTT.

Les cyclistes hésitent à laisser des vélos de valeur dans les abris.

Il faudrait des abris sécurisés (cfr Gare de Chimay)

➤ **Prochaine CLDR**

La CLDR élargie aux riverains du Centre Urbain de Sivry se déroulera au Centre Culturel.
Date à programmer.

Clôture de la réunion

Alain Lalmant, Echevin, remercie les personnes présentes à cette réunion.
M. Gatelier, Bourgmestre invite les membres présents à partager un moment de convivialité.

Fondation rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Alain Domer et Murielle Pestiaux
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tel 071 66 01 90
a.domer@frw.be m.pestiaux@frw.be

Pour le secrétariat de la CLDR,
Alain Domer,
Responsable du Bureau Régional ESEM

Murielle Pestiaux,
Assistante Administrative

Liste des présences – Réunion de CLDR du 17 février 2022

	NOM	Prénom	MEMBRE CLDR Cons. Communal ou Citoyen	PRESENT/P EXCUSE/E
1	BAUFFE	Marie-Pierre	CC	P
2	BISET	Francis	CC	P
3	BOUILLET	Mélanie	Citoyen	
4	CAMBIRON	Régis	Citoyen	P
5	CANART	Frans	Citoyen	
6	DELHOYE	Nadine	Citoyen	E
7	DEMEULDRE	Alex	Citoyen	
8	DUMEUNIER	Olivier	Citoyen	
9	GAUDOUX	Stéphane	Citoyen	P
10	GATELIER	Jean-François	Bourgmestre	P
11	LALMANT	Alain	Echevin DR	P
12	LALMANT	Isabelle	Citoyen	P
13	LALMANT	Mélanie	Citoyen	P
14	LUST	Maxime	Citoyen	
15	MEUNIER	Jérémy	Citoyen	
16	MICHAUX	Claude	Citoyen	
17	POUCET	Michel	Citoyen	
18	SAINTHUILE	Laure	Citoyenne	P
19	VINCENT	Julie	Citoyenne	P
20	WERION	Huguette	Echevine	P

Pour la FRW,
A. Domer, Responsable du Bureau Régional ESEM
M. Pestiaux, Assistante Administrative

NB : compte rendu approuvé par la CLDR le 22.08.2022.

Philippeville, le 23 août 2022

Sivry-Rance

Opération de Développement Rural

Compte rendu de la réunion de CLDR du 22 août 2022

Salle du Centre Culturel – Sivry

Présents : Voir liste en fin de ce document.

Rappel :

FRW = Fondation Rurale de Wallonie

CLDR = Commission Locale de Développement Rural

ODR = Opération de Développement Rural

PCDR = Programme Communal de Développement Rural

DR = Développement Rural

0. Accueil

Monsieur Gatelier, Bourgmestre introduit la séance.

Il excuse Monsieur Ducarme, échevin qui aurait souhaité être présent à cette réunion et décline l'ordre du Jour de la CLDR, légèrement étoffé depuis l'envoi de l'invitation.

Il souligne l'implication de M. A. Lalmant, échevin, dans le PCDR.

Il retrace l'historique de l'aménagement du centre de Sivry : église, incendiée et reconstruite sur le lieu actuel, l'Hôtel communal, point d'orgue de l'aménagement du centre.

L'objet principal de la réunion d'aujourd'hui est l'aménagement de la phase 3 du centre de Sivry.

A l'ordre du jour :

- Approbation du PV de la CLDR précédente (17.02.2022)
- Projet d'aménagement du Centre Urbain (Grand'Place) de Sivry: possibilités de financement par A. Domer
- Présentation des critères appel à projet « Cœur de village » par Julie Vincent
- Présentation de l'esquisse « Réaménagement de la Grand'Place de Sivry » réalisée par IGRETEC par Alain Lalmant
- Echanges sur le projet
- Etat d'avancement de la FP « Maison de village de Grandrieu »
- Verre de l'amitié offert par la Commune

1. Approbation du PV de la CLDR précédente (17.02.2022)

Dont l'ordre du jour était :

- Approbation du dernier PV : réunion du 10 décembre 2019
- Etat d'avancement des projets en vue de la rédaction du Rapport Annuel de l'ODR 2021 à rentrer pour le 31 mars 2022 – Approbation des membres
- Remarques – ajouts – modifications éventuelles
- Divers

Le compte rendu de la CLDR est approuvé sans remarque de la part des membres présents.

2. Projet d'aménagement du Centre Urbain (Grand'Place) de Sivry : possibilités de financement par A. Domer/FRW

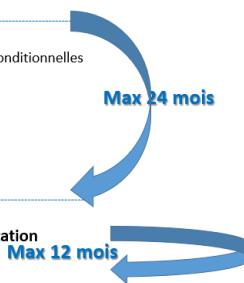
Ci-dessous le tableau reprenant les taux et plafonds de subventionnement des projets (cfr. Circulaire Ministérielle de la Ministre Tellier du 10.09.2021).

	Type de projet à conventionner	Taux de subvention	Assiette de subvention maximum	Plafond de subvention
1	Bâtiments de services - Mobilité douce	80%	850 000 €	680 000 €
2	Espaces publics dédiés à la convivialité Espaces partagés	80%	500 000 €	400 000 €
3	Espaces publics dédiés à la biodiversité et à la protection de l'environnement	80%	500 000 €	400 000 €
4	Logement – Energie – Atelier Rural - Economie	60%	850 000 €	510 000 €
5	Projets communaux d'aménagement d'espaces publics autres que ceux des types 2 et 3	60%	500 000 €	300.000 €
6	Acquisition de terrain bâti	60%	500 000 €	300 000 €
7	Acquisition de terrain nu	60%	250 000 €	150 000 €
8	Prestations en termes de recherches, stratégie et prospective relative au milieu rural Prestations relatives à la conception et création d'outils de promotion du milieu rural	80%	250 000 €	200 000 €

PROCEDURE D'UN PROJET

Voici pour la demande de convention de la phase 3 de l'aménagement du Centre urbain de Sivry

1. Avis de la CLDR
2. Délibération du Conseil communal
3. Réunion de coordination sur la demande de convention DR
4. Signature de la convention DR (**convention-faisabilité**) par la Commune et par le Ministre.
 - > Pour la phase « étude »
 - > Montant alloué: 20 000 €
 - > Notification de la convention (attention à la date !) –
5. Désignation d'un auteur de projet.
 - > Conseiller à la commune un marché par phases, décalé, par tranches conditionnelles
6. Phase AVANT-PROJET
 - > Présentation à la CLDR et aux habitants concernés
 - > Délibération du Collège communal
 - > Approbation par la DGO3.
7. Phase PROJET (y compris plans, cahier des charges, etc.)
 - > Délibération du Conseil communal
 - > Dépôt du dossier de Projet définitif à la DGO3.
 - > Probablement une seconde réunion de coordination !!!
8. Signature d'une 2^{ème} convention (**convention-réalisation**), notification
9. Adjudication des travaux.
10. Travaux.



Sources de financements

- **Subside DR**
Ministre Tellier
- **Appel à projet « Cœur de village »**
Ministre Collignon
- **Plan d'investissement communal (PIC)**
- **Plan d'investissement mobilité active communal et intermodalité (PIMACI)**



La Commune envisage de rentrer le projet dans le cadre de l'appel à projet « Cœur de village ».

Si le dossier est retenu dans ce cadre, la Commune pourrait recevoir un subside de maximum 500 000 €.

Pour plus de précisions, voir copie de la présentation Power Point en annexe.

3. Présentation des critères appel à projet « Cœur de village » par Julie Vincent/DG

3. Présentation des critères appel à projet « cœur de village » par Julie Vincent

Chaque projet proposé sera évalué selon **les critères de sélection** suivants:

1. Cohérence avec le cadre bâti, en lien direct avec les autres projets du territoire et, le cas échéant, avec les orientations prises par le plan stratégique transversal et/ou le Programme Communal de Développement Rural de la commune
2. Polyvalence et adaptabilité du projet
3. Amélioration de la propreté des lieux envisagés et facilité de leur entretien
4. Sécurité de tous les usagers (exemple: plaines de jeux sécurisées pour les enfants, organisation de l'espace pour garantir un contrôle social en tout lieu, aménagements accessibles aux personnes à mobilité réduite, éclairage adéquat et performant ...)
5. Facilité d'infiltration des eaux pluviales sur l'espace public envisagé, notamment par des techniques de végétalisation
6. Le cas échéant, le projet envisagé facilite les échanges d'informations au sein de la population mais aussi des gens de passage
7. Garantie de réalisation du projet endéans les 5 ans

4. Présentation de l'esquisse « Réaménagement de la Grand'Place de Sivry » réalisée par IGRETEC par Alain Lalmant

Voir copie de la présentation Power Point en annexe.

Travaux d'égouttage en cours autour du square : explication par A. Lalmant.

Les nouvelles conduites seront placées préalablement à l'aménagement prévu (si le dossier est retenu) dans le cadre de l'appel à projet « Cœur de village ».

± 800 000 € de subsides à recevoir (= 80% du montant total). Les 195 000 € restants seraient pris en charge par les fonds propres de la Commune.

Alain Lalmant annonce que :

- Les travaux d'égouttage concernant le square débuteraient en mars 2023, ceci pour une durée de ± 110 jours.
- L'aménagement devant le parvis de l'église jusqu'au carrefour serait pris en charge par le PIC (Plan d'Investissement Communal) et le PIMACI (Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité) pour 328 000 €.
- Le début des travaux consacrés à la création de pistes cyclables à partir de la gare dans la rue de Martinsart devrait avoir lieu en février 2023.

Alain Lalmant cite les 3 éléments capitaux qui seront gardés sur le square :

- Le monument
- Le marronnier
- L'ancienne pompe à réhabiliter

Il évoque aussi l'idée de réinstaller le kiosque.

Principal objectif : assurer la sécurité des piétons.

5. Echanges sur le projet

Propositions d'ajustement (police de caractère droite)/réponses (en italique) :

Aménagement du square

- Accessibilité de l'église aux PMR ?
L'accès se ferait par la sacristie.
- Manque de végétalisation sur et autour de la petite place.
- Les riverains devraient bénéficier d'un emplacement parking devant leur maison.
- Sécurisation devant l'école à améliorer car en l'état : les enfants devront traverser le parking et serpenter entre les voitures pour se rendre à l'arrêt de bus.
Un marquage au sol peut être ajouté.
Décaler les 2 places de parking du dessus devant l'école en intégrant un passage pour les écoliers entre ces stationnements.
Des essais pourront être faits.
- Pourquoi les parkings sont-ils positionnés devant l'école et pas devant l'église (parvis) ?
Pour garder l'effet de perspective et ne pas voir uniquement des voitures sur la partie la plus visible devant l'église.
- Vu le réchauffement climatique :
Les plantations basses dans les bacs n'offriront pas suffisamment d'ombre en été aux habitants voulant s'y asseoir un moment s'il y a quelques bancs.
La grande surface bétonnée du parvis accumulera la chaleur.
On peut réfléchir à un autre type de revêtement.

- Le fait qu'il n'y ait plus de sens giratoire (actuellement, on tourne autour de la place) risque de provoquer une certaine anarchie de la circulation => engorgement aux heures de pointe.
Il y a un sens giratoire autour du parking situé devant l'école.
- Il faudrait une zone de dépose minute.
- Solution pour ralentir la vitesse : mettre la place uniquement en piétonnier.
- Manque de parkings autour des maisons.
Il y a le même nombre d'emplacements dans le projet que dans la situation actuelle.
- Pourquoi pas des parkings en épi plutôt que le long du trottoir pour gagner de la place ?
- Parkings face à l'école : différents points de vue :
 - Est-il réellement possible de « tourner » autour du parking, le rayon de braquage est-il suffisant ?
IGRETEC a vérifié les rayons de braquage et affirme que c'est suffisant pour un camion.
 - Séparer les 2 rangées du parking par de la végétation.
 - Supprimer le parking devant l'école et remettre de la végétalisation.
- Le centre de la place tout en béton représente un espace vide.
Il est prévu l'installation de bacs de plantations amovibles, que l'on puisse enlever facilement pour pouvoir permettre d'y installer un chapiteau.
- Pourquoi ne pas installer des jeux pour les enfants sur la place ?
- Il n'y a plus d'espace vert agréable où les enfants peuvent jouer en attendant les parents, actuellement ils jouent dans le petit parc.
- Qu'est-il prévu pour la sécurité des vélos face aux véhicules ?
- Y aura-t-il des parkings « vélos » ?
- Le projet est très (trop) léger en matière de végétalisation.
- Ne serait-il pas mieux de garder la configuration actuelle (giratoire passant devant l'église) et de placer les parkings en bordure de la place qui pourrait bénéficier d'un aménagement plus vert et plus light ?

Voirie traversant le centre de Sivry

- Qu'est-il prévu pour ralentir la vitesse sur la voirie longeant la place ?
La voirie traversant le centre ne serait pas en ligne droite : ce qui pourrait permettre une réduction possible de la vitesse.
Un quai-bus au niveau de la place, en saillie de 16 cm + dispositif surélevé au carrefour Verly permettront de ralentir la vitesse sur la voirie.
- Inquiétude face au rehaussement prévu au carrefour Verly qui risque de provoquer une énorme nuisance sonore et de s'affaisser suite au passage de nombreux camions.
- Le ralentissement doit se faire plus haut que le carrefour Verly, au niveau des nouvelles constructions.
- Déplacer la zone 30 qui se trouve au niveau de l'église et la rapprocher du carrefour Verly.
- Sécurité sur la voirie longeant la place : demande de mise en place d'un radar pour ralentir la vitesse.
- Vu le bruit excessif de certains véhicules 2 ou 4 roues, il serait utile d'installer un radar sonore.
- La largeur des trottoirs en bas est-elle suffisante pour assurer la sécurité des piétons ?
- Prévoir un revêtement de couleur claire plutôt que du noir qui attire la chaleur et rend le sol brûlant en été.

- Placer des poubelles au passage piétons pour éviter que soient jetés les déchets dans les jardins.
- Il aurait fallu profiter de cet aménagement du Centre pour modifier le tracé de la voirie afin de la rendre moins rectiligne et ainsi limiter la vitesse des véhicules.

Divers

- Rue de l'Esclinchamps : accessibilité des trottoirs difficile pour les PMR.
- Grosses difficultés pour les PMR de se déplacer dans Sivry, pratiquement aucun trottoir n'est adapté.
- Regret de l'état général des casse vitesse à Sivry qui sont fort abîmés et présentent des arrêtes souvent dangereuses pour les vélos.
- Présence de gravillons et déchets sur les pistes cyclables qui sont préjudiciables à la circulation des vélos.
- Emplacement pour personnes handicapées pas toujours bien situé.
- Un trottoir devrait être prévu devant les nouvelles constructions.
- Installer des ralentisseurs devant la librairie.

6. Etat d'avancement de la FP « Maison de village à Grandrieu »



6. Etat d'avancement de la FP « Maison de village de Grandrieu »

Réunion de coordination avec l'Administration wallonne	25/11/2016
Convention-Faisabilité 2016-A signée par la Ministre	27/06/2017
Désignation de l'auteur de projet :	09/06/2017
Approbation de l'avant-projet par la CLDR	14/12/2017
Approbation de l'avant-projet par le Collège	31/01/2018
Présentation de l'avant projet au comité d'accompagnement	21/02/2018
Permis unique	28/06/2019
Présentation de l'avant-projet à la CLDR renouvelée	29/10/2019
Approbation de l'avant-projet par la R.W	
Approbation du projet par le Conseil communal	17/09/2020
Approbation du projet par la Ministre et signature de la Convention réalisation du 08/06/2021	14/06/2021
Appel d'offre de la Commune	
Désignation de l'entreprise par le Conseil communal	23/03/2022
Approbation par la tutelle	02/05/2022
Avenant 2022 à la Convention-Réalisation 2021-A approuvé par le Conseil Communal Dossier transmis à l'Administration Régionale	24/05/2022 25/05/2022
Signature de l'Avenant et notification à la commune et ordre de commencer les travaux	28.07.2022 (document reçu le 11/08/2022)
Notification à l'entreprise Adjudication :	11/08/2022
Etat d'avancement financier du projet :	Montant :
Montant conventionné à 100%	1.125.831 €
Subside pour l'étude	32.714€
Montant du subside développement rural	680.202 €
Montants de l'avenant	72.215€
Total subside	784.131€ (58%)



Subside

**80% sur les 500.000€
puis 50% sur le reste**

**Association Kaiser –
Laurenty**
pour 1.344.195€ TVAC

7. Verre de l'amitié offert par la Commune

M. le Bourgmestre conclut la séance en reprenant les principales remarques, notamment :

- L'aspect sécurité à prendre en compte sur la place et le long de la voirie qui traverse le centre.
- L'entretien de la route rue Là-Haut et le placement d'un boitier radar 50 km/h (coût du boitier vide : 30 000 €, coût d'un radar fixe : 50 000 €)
- Souhait d'engazonnement autour du monument sur la place
- Le sens giratoire à garder ou pas = la question

- Les parkings devant l'école
- Le placement de poubelles sur le passage piétons devant les nouvelles constructions rue du Cimetière
- L'accès vélos et PMR à réfléchir
- Concernant la couleur du macadam, M. le bourgmestre peut s'informer des possibilités car il n'est pas technicien en la matière.

M. le Bourgmestre propose de revoir la copie du projet en fonction des remarques émises ce soir.

Le projet d'aménagement repensé passera en Conseil Communal le 8 septembre prochain. Il invite les citoyens à y participer et à s'y exprimer.

Le dossier devra être ensuite introduit avant le 15 septembre 2022.

M. Gatelier, Bourgmestre remercie les participants et les invite à partager un moment de convivialité.

Fondation rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse

Alain Domer et Murielle Pestiaux

Rue de France, 66

5600 Philippeville

Tel 071 66 01 90

a.domer@frw.be

m.pestiaux@frw.be

Pour le secrétariat de la CLDR,

Alain Domer,

Responsable du Bureau Régional ESEM

Murielle Pestiaux,
Agent d'Appui

Liste des présences – Réunion de CLDR du 22 août 2022

	NOM	Prénom	MEMBRE CLDR Cons. Communal ou Citoyen	PRESENT/P EXCUSE/E
1	BAUFFE	Marie-Pierre	CC	P
2	BISET	Francis	CC	P
3	BOUILLET	Mélanie	Citoyen	
4	CAMBIRON	Régis	Citoyen	P
5	CANART	Frans	Citoyen	
6	DELHOYE	Nadine	Citoyen	P
7	DEMEULDRE	Alex	Citoyen	P
8	DUMEUNIER	Olivier	Citoyen	
9	GAUDOUX	Stéphane	Citoyen	
10	GATELIER	Jean-François	Bourgmestre	P
11	LALMANT	Alain	Echevin DR	P
12	LALMANT	Isabelle	Citoyen	P
13	LALMANT	Mélanie	Citoyen	P
14	LUST	Maxime	Citoyen	
15	MEUNIER	Jérémy	Citoyen	P
16	MICHAUX	Claude	Citoyen	P
17	POUCET	Michel	Citoyen	E
18	SAINTHUILE	Laure	Citoyenne	P
19	VINCENT	Julie	Citoyenne	P
20	WERION	Huguette	Echevine	P

Pour la FRW,
A. Domer, Responsable du Bureau Régional ESEM
M. Pestiaux, Assistante Administrative

NB : Compte rendu approuvé par la CLDR le 08.02.2023.....